

BORDEREAU D'ENVOI

GROUPEMENT
 1 de
 COMRAGNIE OU ESCADRON
 de
 UNITÉ
Brigade
 P.V. N° **527** / 19**83**

CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES
 QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE
 ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE
 ← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

1 10 8
 AFFAIRE
 CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE
 93309872

OBJET DE LA PROCÉDURE

MANIFESTATION D'ÉLÉMENT NATUREL :

Affaire G 8

ENQUÊTE

<input checked="" type="checkbox"/>	PRÉLIMINAIRE
<input type="checkbox"/>	FLAGRANT DÉLIT
<input type="checkbox"/>	COMMISSION ROGATOIRE
AUTRE	

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
1	Procès-verbal de synthèse avec croquis des lieux et photocopies d'extraits de journaux : " " et " " "libérée" .
2	Procès-verbal d'audition de R M -L épouse G .
3	Procès-verbal d'audition de témoin : G T .
4	Procès-verbal d'audition témoin G 8
5	Procès-verbal d'audition de témoin : T J .

INDEXATION DU DESTINATAIRE (X)	NOMBRE D'EXEMPLAIRES	DESTINATAIRES
<input checked="" type="checkbox"/>	2	M. LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE A
<input checked="" type="checkbox"/>	1	Monsieur le préfet, Commissaire de la République de la
<input checked="" type="checkbox"/>	1	Général commandant la région aérienne à
<input checked="" type="checkbox"/>	2	Direction générale de la Gendarmerie Nationale - Bureau emploi-renseignement - Section opérations .
<input checked="" type="checkbox"/>	1	ARCHIVE TRANSMISE AU Cdt de Compagnie LE

SUITE DU B. E. SUR PAGE(S) SUIVANTE(S)

VU ET TRANSMIS PAR :
A. de la... M.
 DATE, SIGNATURE, CACHET
 - 16 janvier 1984



GENDARMERIE NATIONALE	
COMPAGNIE OU ESCADRON	
de	
UNITE	
Brigade	
CODE UNITE	PROCÈS-VERBAL N° / 19
03728	527 / 1983

PROCÈS - VERBAL

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE	
N° PIÈCE	N° FEUILLET
1	1

DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

- Manifestation d'élément naturel.
- Affaire : G S .

NOUS SOUSSIGNÉ(S) M , Y , Adjudant, et S , J -P , Gendarme.

VU L'(ES) ARTICLE(S) RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE

CE JOUR

- 1°)-EXPOSE DES FAITS -

--Le 18 Juillet 1983, à 2 heures 30, nous sommes avisés par Monsieur G. T. S. , demeurant à (), que son père G. S. a été victime d'un "phénomène" : à savoir qu'il aurait été pris dans "une boule de feu" et qu'il est revenu à la maison familiale, choqué, brûlé aux yeux, légèrement blessé aux mains et aux bras, en racontant des choses bizarres après avoir été, - dit-il, "aspiré par la boule".

- 2°) - ENQUETE -

---Nous nous rendons sur les lieux.
 ---A notre arrivée à 3 heures, G. S. a déjà été évacué sur l'Hôpital de () par les ambulances de cette ville.

---Nous sommes reçus par Madame G. et son fils T.
 ---Verbalement ces personnes nous donnent les premières déclarations ci-dessous :

"Les faits suivants se sont déroulés à () au lieu-dit " sur la plateau au dessus du village, à 430 mètres d'altitude environ, en un lieu isolé composé de champs plantés de légumes ou de luzerne entouré de forêts, lieu appelé par les villageois communément "

"Au cours des nuits du vendredi 15, du samedi 16 et du Dimanche 17 Juillet 1983, le nommé G. S. , ans, demeurant à , a observé vers 2 heures du matin une "boule de feu" de couleur jaune - orange, ayant une forte luminosité qui se dirigeait d'EST en OUEST vers le village de (département des) sis à 5 kilomètres à vol d'oiseau.

"Bien qu'accompagné d'enfants qui campaient à la belle étoile en ce lieu, G. ne les a pas réveillés et a regardé seul cette lumière.

"Le dimanche 17, vers 21 heures 30, G. se rend seul à nouveau sur les lieux pour y observer avec des jumelles le phénomène.

DESTINATAIRES	<input type="checkbox"/>	INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES	DATE DE CLOTURE	VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITE
	<input type="checkbox"/>		LE 16/7/83	
	<input type="checkbox"/>	Mr le PREFET de la		
	<input type="checkbox"/>	Mr le Procureur de la République		
<input type="checkbox"/>	Mr le GENERAL, Cdt la Région			
<input type="checkbox"/>	ARCHIVE TRANSMISE AU CDT. Aérienne à			

--- Il en revient seul à une heure indéterminée, peut-être vers minuit et se cache dans la chambre de son habitation : c'est dans cette pièce que le retrouvent son épouse et ses enfants après qu'ils l'aient recherché sur "

--- Hébété, G est assis sur le lit : il semble avoir perdu la mémoire normale. Il souffre des yeux comme s'il avait été brûlé par une lueur intense. Il porte de légères ecchymoses aux mains et aux bras.

--- Il semble avoir l'esprit fortement dérangé : il ne reconnaît pas être sur son lit, confond eau et vin, chien et chat, déclare s'appeler Y H, il parle de "petits bonhommes avec des oreilles pointues", "être allé en", qu'il a été aspiré par la boule de feu et en avoir été jeté en un lieu près de (village distant de 5 kms à vol d'oiseau au sud - est du lieu de son enlèvement).

--- ensuite, il veut poursuivre les "petits hommes" et sort de la maison sans s'être chaussé, sous la pluie d'orage qui vient de se déclencher.

--- Voyant cela, ses parents font appel à l'ambulance et le font hospitaliser.

--- Ce sont les premiers éléments qui sont recueillis par les enquêteurs.

--- ETAT DES LIEUX - CONSTATATIONS : Le lendemain, le 18 Juillet 1953, au jour, nous nous rendons au lieu-dit où le phénomène s'est manifesté.

--- Dans le champ où G a été "aspiré par la boule", nous ne découvrons aucune trace de luzerne brûlée ou foulée de façon anormale. En raison de la sécheresse, l'herbe est courte et il y a de nombreux trous de souris dans le sol qui ne pourraient pas être confondus avec des points d'ancrage d'un appareil quelconque. En résumé, nos recherches d'indices s'avèrent négatives.

--- D'autre part, nous constatons que les lieux sont traversés par une ligne EDF () figurant sur le plan ci-joint au présent P.V. et marquée en rouge. Des renseignements recueillis près des services de l'EDF, il y aurait possibilité d'arcs électriques sur les éclateurs dont sont dotés les pylônes installés à environ 30 mètres où se trouvait G. Ce phénomène physique pourrait avoir provoqué la boule de feu, compte-tenu des temps orageux, venteux du moment. A noter que la ligne transporte du courant de 60.000 volts.

--- Nous contactons la Base Aérienne de dont les installations S.D.C. AIRC se trouvent à 20 kms du à l'effet de savoir si des passages d'objets suspects ou non identifiés auraient pu être détectés par ces services : la réponse est qu'après recherche enregistrement vidéo radar, aucun phénomène particulier n'est à signaler pour les nuits des 15, 16 et 17 Juillet (heures indiquées où G a vu la boule de feu.)

--- Au fur et à mesure du recueil des éléments concernant cet événement curieux, nous en avons rendu compte à notre Commandant de Compagnie par messages.

--- 3 ---

Sur ordre de notre Commandant de Compagnie, nous nous sommes
rendus à l'Hôpital de () pour y entendre
le 21 Juillet 1983. Nous avons pu voir
l'intéressé suite autorisation du Docteur L ; chaque
nous a donné une déclaration assez décousue
comme une personne n'ayant pas ses esprits ou apeurée de dé-
voiler quelque chose : de cette entrevue, il déclare ne se
souvenir de rien sinon d'avoir été enlevé par une boule de feu
très lumineuse et très chaude et ensuite d'avoir été projeté à
terre près de , village proche de .
Il ne parle plus de petits bonhommes et ne se souvient pas
en avoir parlé chez lui.

L'intéressé semble très traumatisé.

Il a le visagecuit comme par un coup de soleil et ses avant-
bras et ses mains sont griffés par endroits. Il se plaint de
douleur au coude et l'épaule droite comme suite à un choc.
Il a les yeux brillants et assez fixes. Il est très énervé.

Le Docteur L ne nous fait aucun commentaire sur son état.

Au cours de notre enquête, Monsieur V du GEPAN A
(Groupe d'Etudes des phénomènes aérospatiaux non iden-
tifiés) nous a demandé à diverses reprises des renseignements
sur l'affaire et suite aux ordres reçus, ceux-ci lui ont été
communiqués.

Au cours de cette enquête, nous entendons :

Le 24 Juillet 1983, au bureau de notre Brigade :

M. N. L., épouse G. S., : cette dernière
nous explique de façon détaillée les événements, nous donne surtout
des précisions sur les paroles et le comportement anormal de son
époux avant son évacuation sur l'hôpital de , confirmant
ses dires du jour du phénomène.

Ensuite, elle nous donne un aperçu de la personnalité de son mari,
bon père de famille, travailleur -(toupilleur sur bois et fonceur
à l'occasion) - , peu malade et nullement amateur de science-fiction
ou de livres sur les choses anormales .

D'autre part, elle reconnaît avoir un tempérament d'une personne
(voir P.V. d'audition PIECH N° 2).

G. T., fils aîné, qui dit avoir vu comme une lueur
d'incendie sur le plateau alors qu'il circulait dans la vallée de
le 16 Juillet 1983 vers 1 heure du matin - être allé réveiller
cette même nuit son père sur la Montagne pour lui demander s'il
avait vu peut-être cet incendie et déjà l'avoir trouvé avec de
"drôles de yeux."

.../...

Ensuite, il narre la recherche de son père le soir de la naissance, sa découverte à la maison, son état physique - mal aux yeux, sa démarche de robot, ses paroles d'un homme ayant

Ette retourné dans la luzerne, y avoir vu dans un cercle l'herbe réduite à l'état de tiges et qu' aussitôt après l'herbe était redevenue "normale", monter des trous qui, après eux sont des trous de mûles (vats des champs).

Il dit également que son père ne et que sa mère est et

-P.V. d'audition - Page N° 3)

Un mois après les faits, le 17 Août 1983, lorsqu'il est en mesure de donner des explications cohérentes, à son domicile, nous entendons :

G _____, S _____, qui nous relate ce qui s'est passé les nuits des 15, 16 et 17 Juillet 1983 : à savoir, que deux nuits de suite, il est allé camper à la belle étoile avec des enfants sur la Montagne, et que seul il a aperçu un phénomène sur la petite montagne pendant que les jeunes dormaient.

Le soir de la fête du village, il a décidé de retourner seul sur les lieux pour observer cette boule lumineuse "jaune - orangé".

Alors qu'il était seul, la "lumière" s'est trouvée au-dessus de lui, l'a brûlé au visage, et après l'avoir happé et enfermé dedans, l'a transporté à proximité de la commune de _____ pour l'y larguer : il ne se souvient plus de ses dires concernant "les petits bonhommes", plus que toutes les paroles que la presse et sa famille lui attribuent.

Il ne se souvient plus de ses dires concernant "les petits bonhommes", plus que toutes les paroles que la presse et sa famille lui attribuent.

- P.V. d'audition - Page N° 4)

Nous avons recherché le témoignage des enfants ayant accompagné G _____ sur le " _____ " : ils sont circonspects, car ils ont beaucoup entendu parler de cette affaire dans leur entourage, mais aucun n'en a été témoin visuel. Seuls les enfants G _____ ne veulent pas démentir les allégations du père, de la mère ou du frère aîné. En conséquence, nous n'avons pas jugé utiles de leur prendre une déclaration écrite.

La population de type rural et de naturel fermé de la commune est sceptique et incrédule, ne prête aucun crédit aux dires des G _____, surtout du père qui a la réputation

Seul, T _____, J _____, cultivateur, demeurant à _____, connaissant bien G _____ S _____ qui se confie à lui, nous déclare que ce dernier est venu le trouver le 17 juillet 1983 pour lui demander de l'accompagner pour les voir "la lumière" : il a refusé.

Il connaît G _____ pour un homme qui et qui a des problèmes familiaux.

- P.V. d'audition - Page N° 5)

Déjà à NOEL 1982, il s'était caché dans un grenier pendant deux jours suite à une dispute.

- 3°)-CLOTURE -

--- Dans cette affaire, nous pouvons conclure que les phénomènes lumineux ont pu exister (arcs électriques suivant la ligne à haute tension pendant des conditions atmosphériques propices (temps orageux avec vent sec).

---Quant à la présence d'éléments extr^a-ordinaires ou d'engin ou d'êtres surnaturels, rien n'a été prouvé dans ce domaine et semble simplement le fait d'hallucinations de G S . Peut-être a - t - il été choqué par un coup de foudre ou d'un éclair.

SUITE DES DESTINATAIRES DU PRESENT PROCES-VERBAL :

- 2 EX : DIRECTION Générale de la Gendarmerie Nationale (Bureau Emploi- renseignement - section opérations) à

GROUPEMENT

v.l. de
COMPAGNIE OU ESCADRON

UNITÉ

E.T. de

P.V N° 527 / 19 83

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION

AFFAIRE G

S

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE
ENTENDUE

R, M -L, épouse G S

RÉFÉRENCES

CE JOUR

NOUS SOUSSIGNÉ(S),

24 Juillet 1983,

M, Y, Adjudant, O.P.J.

VU LES ARTICLES

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

--Au bureau de notre Brigade, entendons :

--R, M -L, épouse G S, née le
à (), fille de G et
R C, sans profession, demeurant à
(), mariée, 6 enfants,
nationalité française,"Le dimanche 17 Juillet 1983, vers 20 heures 30, mon mari a décidé
"d'aller sur la Montagne près de notre " " ."La raison en était qu'il avait vu les vâilles, le vendredi et le
"samedi, au cours de ces deux nuits, une "boule de feu"."Il voulait en avoir le coeur net. Je lui avais conseillé de monter
"avec Monsieur T J, mais ce dernier n'a pas voulu l'accom-
"pagner : il est donc parti seul avec notre voiture GOLF. Il pouvait
"être 21 heures 30."Je suis restée seule à la maison. Je lui ai préparé ces habits neufs
"du dimanche pour qu'il se change avant d'aller au fân d'artifice de la
"kermesse, festivité qui se tient le long du près de l'ancienne
"Coopérative Laitière."A 22 heures 15, mon époux n'étant pas revenu, je suis allée rejoindre
"mes enfants à la fête, lui laissant un mot pour qu'il nous rejoigne."Aussitôt le feu d'artifice terminé, je suis revenue à la maison, et
"il n'était toujours pas là : la porte de la maison était fermée, il n'y
"avait pas de lumière à l'intérieur, la voiture n'était pas devant notre
"domicile."J'ai demandé à ma fille B d'aller chercher son grand frère
"T pour qu'il revienne à la maison. T et son épouse
"sont venus me rejoindre et avec leur voiture nous sommes allés sur la
"Montagne."Nous avons trouvé la voiture de mon mari juste à l'entrée du champ de
"trèfles, vide. Nous avons klaxonné, appelé S'. Nous n'avons pas
"obtenu de réponse. Nous n'avions pas de lampe de poche. En nous éclai-
"rant avec les phares de la voiture, nous l'avons recherché jusqu'à l'en-
"droit où la famille avait campé les veilles et jusqu'au champ de blé
"derrière la haie face à notre champ."Le trouvant pas, nous sommes retournés au village, laissant sa
"voiture sur les lieux.

.../...

« Revenus à la maison, nous avons constaté que la porte était en-
« tr'ouverte et qu'il y avait de la lumière dans la chambre du fond.
« Etant d'un naturel peureux, je n'ai pas osé rentrer la première
« chez nous, c'est T. qui est passé devant nous. Nous avons
« trouvé mon mari assis sur notre lit.

« Je n'ai pas osé m'en approcher : je ne me suis pas approchée
« lui. J'avais peur.

« T. s'est approché de lui et lui a parlé : je ne souviens
« plus ce qu'ils se sont dit. J'ai seulement constaté que T.
« a changé de couleur lorsqu'il a regardé son père, il est devenu
« tout blanc, il y avait quelque chose d'anormal.

« Au début, mon mari était muet, prostré, raide, tout drôle :
« et après, je me rappelle qu'il a dit : "j'ai vu, j'ai vu la bête,
« vous ne croyez pas...." Comme chose comme ça. Ensuite, il a
« ajouté "la boule m'a aspiré et m'a largué près de G.
« pyché du château d'eau."

« T. lui a alors proposé d'aller recherché la voiture : mon
« mari contrairement à son habitude n'avait pas l'air décidé, a
« fait "bef" et a demandé avec qui il irait cherché la voiture.

« Il s'est enfin décidé et nous sommes montés dans la voiture
« de T. : nous étions quatre (T., sa femme, mon mari et
« moi-même). Il avait pris place à l'avant, et n'a rien dit durant
« le trajet jusqu'à "la Montagne".

« Nous sommes arrêtés près de notre voiture. Lorsque T. lui
« a demandé de "nous montrer" ou d'avancer plus loin, il était réti-
« cent. Il n'a rien dit sinon qu'il avait mal aux yeux, d'ailleurs
« je voulais qu'il laisse la voiture sur place. T. a fait un
« tour dans le champ de trèfles avec sa voiture. Quant à nous,
« nous avons attendu un moment dans notre voiture. Néanmoins, il
« s'est avancé jusqu'au bout du champ, et n'a pas voulu descendre du
« véhicule.

« T. avait remarqué comme un cercle dans l'herbe et m'a
« demandé de le rejoindre pour aller voir. J'ai approché mais je
« n'ai pas trop vu à la lumière de phares de la voiture de mon fils.
« J'avais peur et n'avais qu'une hâte, celle de partir de ce lieu
« le plus rapidement possible.

« Nous sommes revenus à, nous les premiers, nous ne
« roulions pas vite car S. se plaignait toujours des yeux et
« s'arrêtait souvent; nos enfants nous ont suivis.

« Je ne peux dire l'heure. La nuit était déjà fortement avancée,
« je n'avais pas de montre. Il faisait assez noir. Il faisait beau.
« Il n'y avait pas d'orage ni d'éclaircie aux environs : je n'en ai pas
« vu.

« Arrivés devant la maison, nous sommes restés dans la voiture.
« Mon époux était sans réaction, puis je lui ai demandé si nous
« allions coucher : il m'a répondu "toi, oui". Alors je lui ai
« dit : "mais je suis ta femme". Réponse de ma part : "je n'ai pas
« de femme, plus exactement je ne suis pas marié". J'ai insisté :
« "Tu es marié, tu as six enfants, tu as un chien". Chaque fois
« il répondait par la négative, même il ne savait plus ce qu'était
« un chien, alors qu'il aime notre bête.

« Son état anormal ne faisait de plus en plus peur.

"Il divaguait et ne reconnaissait plus personne ni les choses.

"Ensuite, T est revenu avec son épouse. Il l'a laissée près de moi ainsi que la petite P. J. Lui est retournée sur la Montagne.

"Mon mari est sorti de l'auto en disant : je n'ai pas de voiture, je ne sais pas ce que c'est" il se dirigeait vers la direction de , passant devant notre habitation sans la reconnaître. Il disait : j'ai ans, j'habite en avec ma , j'ai deux frères, mon père est mort, il a également parlé d'un "Y H" : c'était son nom, il ne voulait pas s'appeler "S".

"Je l'ai pris par les bras, je suis arrivée à le rentrer dans notre maison, dans la chambre, il ne reconnaissait rien. J'ai allumé la lampe, mais je n'ai jamais regardé sa tête. Il était obsédé "une boule de feu", il en parlait toujours.

"Sur ces entrefaits, mon fils T est revenu, nous avons téléphoné à l'Hôpital, puis à la Gendarmerie, et enfin à l'Ambulance.

"Mon mari persistait à dire qu'il ne savait ce qu'était une voiture, il voulait toujours partir en avec son vélo à 3 roues.

"Lorsque l'ambulancier est arrivé, mon mari l'a à peine reconnu, il a dit "oui", mais il savait plus à qui il avait à faire.

"Je précise également qu'il disait en parlait de "petits bonhommes", surtout lorsque T lui demandait ce qu'il avait pu voir. S a même dit à T que les "petits bonhommes allaient revenir". T lui a dit : il est 2 heures moins le quart. Mon époux a répondu ils vont arriver pour 2 heures. Bien que n'ayant pas de montre ni de réveil à vue, à deux heures, il s'est levé, il a mis son doigt sur son avant bras comme s'il avait une montre, et déclaré "ils sont là". Il s'est ensuite bouché les oreilles avec ses doigts. Il s'est levé, est sorti pieds nus dehors sous la pluie, se dirigeant cette fois vers la montagne. Le fils H (J - C) était là.

"C'est à ce moment-là que l'ambulance est arrivée.

"Stephan ne voulait plus suivre l'ambulancier, il voulait y aller le lendemain.

"Une autre voiture est arrivée avec un Docteur et une infirmière.

"Mon époux ne savait toujours pas quelle année nous étions, il ajoutait qu'il était sans travail ("je ne travaille pas").

"Lorsque le Docteur l'a examiné, c'est là que j'ai vu qu'il avait les yeux tout rouges, tout drôles. Je n'ai pas remarqué si son visage était rouge.

"A l'hôpital, nous avons attendu un moment. Lorsque nous avons été rassuré qu'il n'y avait pas de fractures à la tête, nous avons quitté les lieux, laissant mon époux entre les mains du Docteur.

.../...

Je suppose que mon mari a eu une très grande peur le Dimanche soir, car maintenant il répète sans cesse qu'il ne veut pas remonter sur la Montagne, ni aller en ce lieu.

J'ai connu G S à dans
Auparavant, j'ai fréquemment une espagnol F
qui travaillait à la Laiterie à
Cet homme est décédé jeune à ans, électrocuté à la Laiterie de où il était reparti.

C'est là que G m'a rencontré. Il a été au courant que j'avais été fiancée avec F. Je n'ai pas eu d'enfant avec mon fiancé. G n'a pas fait de reproches ou de jalousie à ce sujet.

Nous nous accordons bien. Ils aiment ses enfants.

Il a toujours été d'un naturel travailleur. En plus de son métier de toupilleur, il rend service en creusant les tombes. C'est par souci, que parfois il va voir l'état des treus dans la nuit, il a peur des éboulements, ce n'est pas par curiosité ou recherche de sensation malsaine.

Quant à moi, je n'aime pas ce travail - là, car je ne vais jamais dans les sinctières, même de jour sans être accompagnée de quelqu'un. Je lui dis chaque fois que cela me répugne de laver ses habits de travail lorsqu'il a creusé une fosse mortuaire. Je le répète je suis "

Mon mari ne pas.

Il est en bonne santé, soldat.

Il est rarement malade. Une seule fois, il a été blessé, c'était lorsqu'il travaillait dans la maçonnerie chez A et qu'une poutre lui avait provoqué une traumatisme cranien. Il s'était rendu lui-même en cyclomoteur à l'Hôpital et était tombé sans connaissance à après être descendu de son cyclomoteur. Depuis, il ne se plaignait pas de maux de tête. Rarement il ne réclamait un médicament pour un mal de tête. Il avait seulement un peu d'arthrose dans l'épaule.

Il lit le journal pour connaître les nouvelles. Il ne lit pas de livres de science-fiction ni de livres sur des choses mystérieuses. Nous n'avons de livres de ce genre à la maison seulement des romans ordinaires.

---Le 24 Juillet 1983 à 12 heures 30 ---Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue.

L.O.P.J.

GROUPEMENT

de

COMPAGNIE OU ESCADRON

UNITÉ

B.T.

P.V N° 527 / 19 83

PROCÈS - VERBAL
D'AUDITION

AFFAIRE

G

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE
ENTENDUE

G

T

RÉFÉRENCES

CE JOUR
NOUS SOUSSIGNÉ(S),

24 Juillet 1983,

M , y , Adjudant, O.F.J.

VU LES ARTICLES

16 à 19 & 75

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS

SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

--Au bureau de notre , entendons à 15 heures :

G _____, T _____, né le _____ à _____ ()
de S _____ et de R _____ M. -L _____, gérant de
société, demeurant à _____ () ,
marié, sans enfant, nationalité française,

--qui nous déclare :

"La nuit du vendredi 15 au samedi 16 juillet 1983, je circulais à bord
de ma voiture sur le C.D. _____ en direction de _____ la femme
se trouvait à mes côtés. Il pouvait être une heure du matin. Il ne pleu-
vait pas. Il faisait assez chaud. La vitre de la portière du côté droit
était ouverte.

"Cependant, mon épouse m'a fait remarquer qu'il y avait le " feu " dans
les bois du côté de la _____ de _____ : nous sommes arrêtés
pour regarder la lueur qui était de couleur "orange-jaune" pouvant lais-
ser penser à un feu. Elle trouvait sur le bois au-dessus du plateau.
Pour moi, cette lueur n'avait pas de forme , elle était plutôt incluse
dans les arbres et sur les cimes.

"Arrivés à _____, je n'ai pas vu la voiture de mon père devant
la maison familiale. J'ai réveillé ma mère qui m'a fait savoir que mon
père était parti coucher avec deux de mes frères D _____ et Y _____ et
un voisin F _____ J _____ près de notre champ. Dans un premier temps,
j'ai pensé qu'ils auraient pu mettre le feu.

"En allant vers la petite Montagne, nous avons roulé parfois sans les
feux de voiture, mais il n'y avait aucune lueur d'incendie.

"Arrivés au lieu où dormaient mon père et les autres, je me suis ap-
proché de lui qui était le seul réveillé : il a levé la tête. lorsque
je lui ai demandé s'il avait vu du feu, il m'a répondu par la négative.
J'ai seulement remarqué qu'il avait de drôles de yeux , tout rouges
comme ses paupières et son visage. Nous n'avons pas descendu de l'auto.

"Nous sommes repartis à _____, ma mère est venue avec nous. Nous
sommes allés vers _____ à l'endroit où nous avions aperçus la lueur :
il n'y avait plus rien sur les bois , tout était obscur.

.../..

--- La grosseur de la lueur pouvait être celle de la Lune, mais ce n'était pas la Lune car elle est en direction de

--- Lorsque j'ai rencontré mon père le Dimanche matin, il m'a simplement parlé d'une boule de feu sans plus d'explications lorsque nous étions à

--- Le dimanche s'est passé sans que l'on se revole car nous avions des invités l'un et l'autre puisqu'il y avait kermesse au village, festivité qui serait suivie d'un feu d'artifice.

--- Après le feu d'artifice, il y a eu un bal organisé dans l'ancienne coopérative laitière. Soudain, j'ai vu arriver ma sœur M. , qui m'a demandé de revenir voir mamère dehors. C'est là qu'elle m'a dit que mon père était monté sur la M. avec sa voiture et qu'il n'était pas encore revenu à la Maison.

--- Elle avait peur qu'il lui soit arrivé quelque chose et m'a demandé d'aller voir : avec elle, mon épouse, nous sommes montés sur la Montagne.

--- Nous n'y avons trouvé que la voiture, clés sur la portière.

--- Nous avons appelé, klaxonné, et roulé à travers les champs sans pouvoir le découvrir. Nos recherches ont duré peut-être 20 minutes.

--- Nous sommes revenus à où nous avons trouvé la porte de la maison entrouverte. Il y avait de la lumière dans la chambre du fond. Je suis rentré le premier, suivi de mon épouse et de ma mère. J'ai été le seul à s'approcher de lui car les femmes avaient peur : il se tenait tout droit assis raide comme une statue sans dire un mot. La lampe de la chambre donnait pas directement sur son visage : j'ai vu qu'il avait les paupières fermées très rouges, fermant presque les yeux, et la face rouge.

--- Je lui ai posé la question de savoir comment il était revenu chez nous : il m'a dit : " Vous ne me croirez jamais, j'ai vu la bête, elle m'a aspiré et m'a emporté au diable, elle m'a lâché d'une hauteur de 2 mètres M. Je lui ai proposé d'aller rechercher la voiture, il n'y était pas trop décidé. Néanmoins il a consenti à venir dans sa voiture.

--- Au cours du trajet, il ne disait rien.

--- Nous lui avons demandé de nous conduire à l'endroit où il avait été aspiré, il a eu du mal à démarrer sa voiture. Je passé devant lui ; au milieu du champ, plus exactement en face de l'endroit, où ils avaient campé la veille, à 15 mètres environ, nous avons constaté que l'herbe était réduite aux tiges, il n'y avait plus de feuilles, mais fait bizarre une demi-heure après tout était redevenu normal, et le lendemain plus rien.

--- Mon père n'a jamais voulu s'approcher et s'est mis à se plaindre de ses yeux. D'ailleurs, il a eu du mal à conduire sa voiture pour rentrer à

--- Il est devant chez nous sans y rentrer pendant le temps que nous sommes allés chercher au bal le fils M. , son frère D. et sa sœur C. et P. J.

--- Quant à moi, je suis remonter sur la Montagne pour montrer à M. le cercle laissé dans l'herbe. L'herbe était devenue normale. J'ai montré des petits trous, et M. a dit qu'il s'agissait de trous de mulots.

Quand nous sommes descendus de la Montagne, nous avons retrouvé mon père à la maison entouré de sa mère, de la famille et F...
... est resté près de nous.

J'ai constaté que mon père avait pratiquement perdu la tête :
il disait de nombreuses choses insensées comme : "J'ai appelé
... j'ai ans, je viens d'... où je vivais avec
ma mère, j'ai acheté deux filles, je ne suis pas marié, qu'il
allait partir en... avec la boule, que le voyage devait durer
deux heures, qu'il devait y aller avec un vélo à TROIS roues,
pas dans la boule il y avait 3 petits hommes hauts d'un mètre en-
viron".

Il confondait l'eau, le pain, le vin, le café, etc...
A un certain moment, il a pris le téléphone, a composé un
numéro comme s'il était commandé : il a fermé le combiné
et appelé en disant "les petits benhennes". Il a reposé le combiné
sans le raccrocher.

Ensuite, j'ai appelé l'hôpital, la gendarmerie, l'ambulance.
Avant que l'ambulance ne vienne, il marchait raide comme un
robot.

Jusqu'à présent mon père a toujours eu un
il, naturellement parfois il lui arrive de faire
la fête lors de repas mais rarement. Par contre, maman est plus
nerveuse, elle a rapidement peur de quelque chose, et n'aime pas
restée seule.

Mon père est un homme qui n'a jamais eu peur et qui n'a jamais

Le 24 Juillet 1983 à 17 heures. --- Lecture faite par moi de la
déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y
ajouter ou à y retrancher.

Aucune personne entendue. O.P.J.

GENDARMERIE NATIONALE

GROUPEMENT

de la

COMPAGNIE OU ESCADRON

de

UNITÉ

Brigade de

P.V N° 527 / 19 83

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION

AFFAIRE

G

S

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE
ENTENDUE

G

S

RÉFÉRENCES

CE JOUR 17 Août 1983,

NOUS SOUSSIGNÉ(S),

M, Y, Adjudant, O.P.J.

VU LES ARTICLES

16 à 19 & 75

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS

SUIVANTES QUÉ NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

---A son domicile, entendons :

G, S, né le à () fils
d'I et de Bl D, marié, 6 enfants,
machiniste sur bois, demeurant à
(), de nationalité française, qui
nous déclare à 11 heures :

""Un mois après l'événement, je suis plus à même de vous donner des
"explications sur ce qui s'est passé les nuits des 15, 16 & 17 Juillet
"1983, car lorsque vous êtes venus me voir à l'Hôpital j'étais fortement
"choqué.

""Le vendredi 15 Juillet 1983, vers 20 heures 30 / 21 heures, je suis
"allé au lieu-dit la sis le plateau au-dessus du village.
"Je m'y suis rendu avec ma voiture pour y dormir. En ce lieu, se trou-
"vaient déjà des enfants du pays qui y campaient dormant à la belle
"étoile en raison de la chaleur.

""Le samedi 16 Juillet, j'y suis retourné et là encore deux enfants
"dormaient contre une hie. Il faisait également très chaud ; un temps
"d'orage sans pluie.

""Les deux nuits, je me suis réveillé vers 2 heures du matin et, seul,
"j'ai vu le phénomène suivant : à 150 mètres, au-dessus de la ligne à
"haute tension, j'ai vu comme une boule jaune-orange, ayant une très
"forte luminosité, qui s'est dirigée vers les en direction du
"village de .

""Les enfants dormaient et je ne les ai pas réveillés pour qu'ils re-
"gardent cette "boule". Ce n'est que le Dimanche que j'en ai parlé
"à la maison.

""Le Dimanche 17 Juillet 1983, j'ai décidé de remonter sur "
" . J'avais demandé à T J de venir avec moi mais il
"n'a pas voulu me suivre. J'y suis donc allé seul en voiture en prenant
"soin de prendre mes jumelles en cas que la "boule" reviendrait.

""J'ai stationné ma voiture sur le chemin et j'ai avancé une soixante
"de mètres dans la luzerne qui se trouve avant le champ où nous plantons
"nos légumes.

.../...

O.M.

Je regardais vers le bois . Soudain, je me suis retourné et la "lumière" était au dessus de moi : j'ai été ébloui . Je me suis couché à plat ventre dans l'herbe. La lumière est descendu sur moi en sifflant : elle était "une lumière très forte et tous jours jaune -orange. J'ai eu comme la sensation d'une brûlure au visage bien que je me sois protégé la figure avec mes avant-bras. Je me suis trouvé enfermé dans la " boule " , il y faisait très chaud . Je me suis trouvé déposé à proximité d'un château d'eau . Je ne savais pas où j'étais , ce n'est qu'en allant vers un village que j'ai lu sur une pancarte " " (village qui se trouve à six kilomètres du lieu où j'ai été "aspiré par la boule ").

Je ne sais pas comment j'ai réintégré mon domicile.

Actuellement, je ne me rappelle plus ce qu'il s'est passé par la suite.

C'est mon épouse et mes enfants qui m'ont dit que j'avais parlé en autres " de petits benhommes", quant aux autres paroles que j'ai pu prononcer je ne m'en souviens plus : tout ce qui a été écrit dans les journaux a dû être pourtant dit par moi-même.

En tout cas , une chose est sûre , je ne mettrais plus les pieds sur la " " même si l'en me donnait de l'argent.

J'ai eu tellement peur.

Pourtant , je fais de temps en temps le fossyeur et je n'ai jamais eu peur ni vu de feu-follet.

Je ne souviens quand même que j'ai entendu 3fois BIP-BIP-BIP ou TUT-TUT-TUT au départ de l'engin à .

Je suis tombé sur le côté dans un champ : j'ai eu un hématome au coude droit et mal dans l'épéule droite comme vous l'avez constaté à l'Hôpital de .

Je ne me rappelle de rien d'autre ni de ce que j'ai pu dire: je ne sais même plus ce que j'ai fait.

J'étais surpris de me retrouver à l'Hôpital.

---Le 17 août 1983 à 12 heures.---Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue.

l'O.P.J.

(A signé au carnet de déclarations)

GROUPEMENT
de la

COMPAGNIE OU ESCADRON
DE

UNITÉ
Brigade de

P.V N° 527 / 1983

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION

AFFAIRE 1. G S

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE ENTENDUE I J

RÉFÉRENCES

CE JOUR 31 octobre 1983 .

NOUS SOUSSIGNÉ (S), S J -P , Gendarme, Agent de Police Judiciaire .

VU LES ARTICLES . . . 20 & 75 . . . DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE , RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES , AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS ,

- Entendons à 11 heures :

- M J , âgé de ans, agriculteur, né le à () y demeurant, fils de R et de D M Louise, marié, de nationalité Française.

qui nous déclare :

Je connais bien monsieur G et toute sa famille ; ils demeurent dans le même village que moi . Le soir de la kermesse, le 17 juillet 1983, G est venu me trouver vers 21 heures 30 et m'a dit : "Tu viens avec moi ! ce soir, il y a quelque chose de beau à voir!" . Je pensais qu'il parlait des feux d'artifices, mais il m'a dit : " Il y a les OVNI qui vont revenir ce soir !" . Je lui ai demandé des explications et il m'a répondu que depuis deux jours les OVNI passaient . D'après lui, un ovni est passé sans s'arrêter, la nuit du vendredi au samedi et dans la nuit du samedi au dimanche; un ovni est encore passé et se serait posé (toujours d'après lui) sur le plateau entre et . Personnellement, je n'ai rien remarqué . D'après lui, l'ovni venait de la carrière, faisait un angle de plus de 45 ° et partait sur () .

J'ai entendu dire que G montait sur la "montagne", les nuits précédentes des faits soit le 15 et 16 juillet avec de la bière et du vin . J'ai refusé de monter avec lui ; d'après lui, il montait coucher dans la nature parce qu'il faisait chaud chez lui . . .

Chez les G , il y a un problème de . G . Il aime la . Il a XXXXX-

XXXXX A mon avis, il est impossible à pied d'aller de (lieu où l'OVNI l'aurait déposé) à de nuit par les bois entre l'heure de son départ sur la montagne et l'heure de son retour .

Je ne crois pas du tout à l'histoire d'OVNI . Il me semble que ce soit une crise

. . . / . . .

non Connaissez l'homme, je ne crois pas à cette affaire . Cet homme n'est pas
 , mais depuis deux ans, ce n'est plus le même . - - - - -

non

. - - - - -

- - Le 31 octobre 1983 à 11 heures 35 - Lecture faite par moi de la déclaration
ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher .

- La Personne entendue :
(A signé au carnet de déclarations)

L. A. P. J.

Un homme soutient : « J'ai été aspiré par une boule de feu... c'était un OVNI »

Une mystérieuse boule de feu, dans le ciel de un village à la limite du secteur de a-t-elle réellement « aspiré » un homme, comme il l'affirme ? Affabulations, phénomène naturel né de l'état orageux du moment ou encore OVNI ? Nul ne peut répondre. Mais cette affaire alimente toutes les conversations à devenu d'un seul coup... « halte sur la voie des extraterrestres ».

Sur son lit d'hôpital, M. S. G., 45 ans, ouvrier du bois, est formel dans ses déclarations : « J'étais couché dans un champ de luzerne et j'observais cette boule de feu qui s'est immobilisée soudain au-dessus de moi avec un drôle de bruit. J'ai été aspiré par elle... après, je ne me souviens plus de rien, c'était tout noir. Je me rappelle enfin avoir été jeté d'une hauteur de deux mètres environ sur le sol, à sept kilomètres environ du lieu où cette chose m'a enlevé... »

Avec des jumelles sur la « Montagne »

Un fait est certain, il s'est passé « quelque chose » dans la nuit de dimanche à lundi, sur les hauteurs de au lieu dit « », vaste clairière environnée de bois. Ces derniers jours, plutôt propices aux sorties nocturnes, avaient incité vendredi soir M. G. et quelques jeunes à passer la nuit à la belle étoile sur « ». Samedi soir à nouveau, le temps aidant, tous décidèrent d'y retourner. Au petit matin, M. G. confia à ses filles s'être levé à trois heures pour observer les évolutions « d'une étrange boule très brillante se déplaçant en direction de ». Pas très rassurées, les filles de M. G. décidèrent de ne plus réitérer leur équipée nocturne... C'était sans compter sur la

curiosité de M. G. qui décida dans la soirée de dimanche de retourner avec des jumelles sur « ». Vers minuit, ne le voyant pas rentrer, toute la famille, insouciante, le fils T en tête, décida de se rendre sur place. Rien, personne, sinon la voiture de M. G. portières ouvertes, garée le long du champ de luzerne à l'extrémité duquel tous avaient campé auparavant.

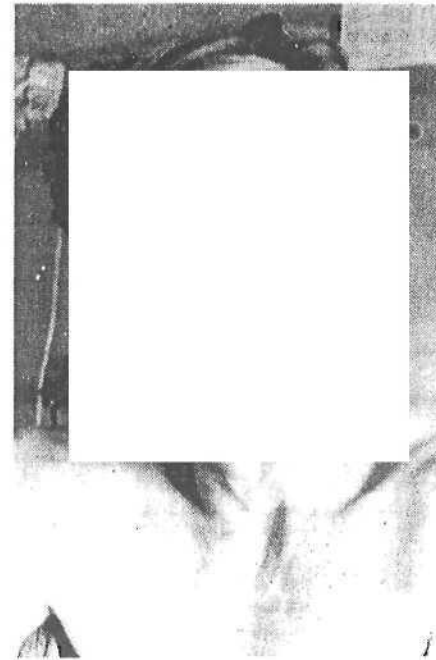
« Il ne reconnaissait personne »

Retour à la maison, et là, surprise, explique C. ans : « Papa était assis sur son lit, les yeux hagards, vides, il murmurait, vous ne me croirez jamais... il ne se souvenait plus de son nom, parlait des « tous petits » avec des oreilles pointues, prétendait partir en s'appeler Y. A... Bref, il nous a fait très peur et vers deux heures, a déclaré « ils sont là, j'y vais ». Il s'est alors levé, pieds nus, est sorti sous la pluie, il marchait comme un robot. Finalement, nous l'avons ramené à la maison. » Puis, plus tard, après avoir été rechercher la voiture sur « », une ambulance transportait M. G. vers le centre hospitalier général de Transport au cours duquel les ambulanciers s'arrêtèrent à leur tour afin d'observer, sur la fameuse « », une « étrange lueur rougeâtre... ». Si, sur place, nulle trace

matérielle tangible de cette aventure ne subsiste (hormis les quelques ecchymoses marquant l'un des bras de M. G.), il n'en reste pas moins que cette aventure a traumatisé toute la famille G., le père jurant

« de ne plus mettre les pieds sur cette fichue ».

En attendant, une enquête de gendarmerie est ouverte et permettra peut-être d'apporter quelques lumières sur ces « étranges lueurs... ».



M. S. G. 'J'ai été jeté d'une hauteur de deux mètres.

faits divers

« J'ai été aspiré par une boule lumineuse et largué à 6 kilomètres plus loin »

Le face à face d'un sapeur-pompier avec un O.V.N.I.

(De notre rédaction). - A petit village situé à 14 kilomètres des aux confins des et de la un sapeur-pompier, M. S. G. Yougoslave, naturalisé Français et vivant dans notre pays depuis vingt-cinq ans, âgé de ans, marié, père de six enfants, ouvrier dans une usine de meubles de la région, affirme avoir été enlevé par ce qu'il jure ses grands dieux, être une soucoupe volante.

A-t-il été victime d'une hallucination, voire d'un phénomène naturel comme la foudre ou bien a-t-il vraiment rencontré l'incroyable ? Toujours est-il, dans la nuit de dimanche à lundi, il a été transporté au centre hospitalier général de dans un état assez curieux : il semblait avoir perdu la mémoire, souffrait de la vue comme s'il avait été soumis à une lumière intense et son corps était couvert d'ecchymoses et d'éraflures.

« C'est incroyable »

« Je sais, c'est incroyable », c'est par ces mots que S. G. que nous avons rencontré à son chevet hier matin au centre hospitalier général de commença à nous relater son aventure. « Vendredi et samedi soir, je suis allé pique-niquer sur « la montagne » - le nom que tous les habitants du secteur attribuent à un plateau situé à 500 mètres d'altitude et qui domine - « J'étais avec mes enfants et un de mes voisins et nous avons campé sur place près d'un champ de luzerne. Chaque nuit, sur les 2 heures, j'ai aperçu dans le ciel, une boule incandescente avec une espèce d'entourloir en dessous, une sphère grosse comme quatre tanks à lait et qui passait à 200 m d'altitude avant de disparaître dans la direction de un village situé à 4 kilomètres au Nord-Est de ».

Dimanche, poursuit M. G. qui semblait hier avoir retrouvé toute sa mémoire, j'ai voulu en avoir le cœur net et je suis remonté tout seul avec ma paire de jumelles ».



Ce qui subsiste du passage de l'engin mystérieux, un cercle dans un champ de luzerne qui nous montrent Mme C. et ses enfants.

Terrorisé, il hurle dans la nuit

« Vers 22 heures, voilà l'engin qui revient. Je me mets à plat ventre, j'avais vraiment ce qui s'appelle une sacrée trouille, parce que la boule s'approchait. Elle est venue juste au-dessus de moi et tout d'un coup je me suis senti aspiré, la peau, tout, comme par un aspirateur... après je ne sais plus trop. Je sentais un grand vent et moi je hurlais de peur. Je ne sais pas combien de temps cela a duré mais cela a été rapide. Enfin, j'ai été largué à deux mètres du sol dans un champ, à 6 kilomètres de là, près d'un château d'eau, à côté de ».

Non, S. G. n'est pas féru de science-fiction, non, il ne regarde pas trop la télévision. Il semble tout à fait normal. C'est un homme simple, il habite à sept ans, avec les siens. « Je ne l'ai jamais vu comme cela », nous a dit sa femme, M. « L. », qui nous a accompagnés à l'endroit même où son époux aurait été enlevé par l'OVNI. Dans le champ de luzerne, on distingue encore une sorte de cercle de trois mètres de diamètre : l'endroit présumé de l'atterrissage de l'engin. L'herbe rare n'y est pas brû-

lée. Cela pourrait aussi bien être une partie sèche dans le champ. Cela ressemble, un peu à un cercle de sorcière des champignons qui se développent en cercle comme cela, curieusement.

Son fils aîné : « Papa marchait comme un automate »

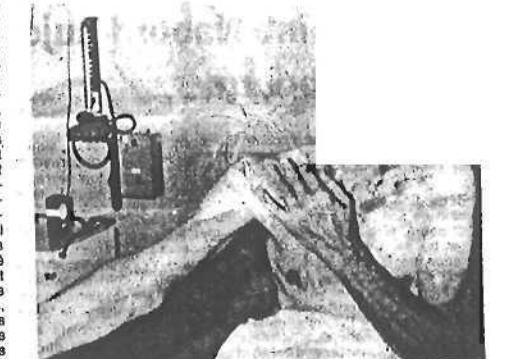
T. G., le fils aîné de S. G., un jeune artisan établi depuis peu à confirme les dires de sa mère : « Maman, inquiète de ne pas voir papa rentrer dimanche soir, m'appelle et nous sommes montés sur « la montagne » ensemble. Là, nous avons retrouvé la voiture de papa, portières ouvertes, garée au bord du champ. Nous avons fouillé l'endroit un moment sans trouver trace de lui et sommes retournés à la maison. La lampe dans sa chambre était allumée, il était très pâle, il était muet et demi. Nous l'avons trouvé l'air hébété sur son lit. Il ne reconnaissait personne. Il répétait sans arrêt des mots, des phrases, sans aucun sens - « les petits bonhommes, tous froids et gros avec des oreilles pointues » - il prétendait être », s'appeler Y. H. « ». Il a même composé un numéro de téléphone de

volent soudain dans le ciel, au-dessus de la « montagne », une boule jaune et orange ». Ils arrêtent leur voiture, mais déjà, devant eux, l'ambulance se gare à son tour et son chauffeur en descend. Il s'agit de M. F. W. de « Vous avez vu, non, mais regardez, leur dit-il. Oui, oui, ils ont vu ». Pour F. W. que nous avons aussi interrogé, c'est « tout bonnement un phénomène naturel, ce genre de lueur qu'on voit par temps d'orage. Les OVNI, pour moi, ils n'existent pas. De la science fiction ».

Alors que penser de tout cela ? Hallucination collective ? Phénomène naturel comme le pense M. W. ? En tout cas il y a là quelque chose qui n'est pas très catholique », nous disent les gendarmes de la brigade de qui sont venus enquêter sur les lieux hier matin et prélever des brins d'herbes dans le fameux cercle d'atterrissage afin d'analyser vraisemblablement. Hier soir, des curieux étaient sur la « Montagne » en espérant que le phénomène se reproduirait. Dans les jours à venir, d'autres viendront encore, les sceptiques ou les inconditionnels des OVNI : E.T. Ça fait rêver non ?

Plusieurs témoins du phénomène

Sur la route de et son épouse et de R. B.



S. C. ans, « J'ai été aspiré sous la boule, un engin gros comme quatre tanks à lait ».